

Image not found or type unknown



Licenciement économique et transfert de certains salariés

Par **boulotboulot**, le **04/05/2009** à **14:53**

Bonjour,
Mon entreprise fait partie d'un groupe. Elle ferme fin juin et les salariés de l'usine sont licenciés pour raison économique ; un seul a décidé d'aller sur un autre site.
Les deux personnes des bureaux sont "transférés" sur la holding. Du coup, tout est repris toutefois, ils m'obligent à prendre la mutuelle d'entreprise obligatoire.
Est-ce qu'ils ont le droit ou pas ?
Puis-je refuser ?
Peuvent-ils nous transférer comme ça sans que l'on est rien à dire ?
Sans courrier ou documents ?
Merci à tous ceux qui pourront me répondre. Je l'ai appris ce matin et c'est effectif au 01/05/09... Donc assez rapide !
Merci